

SICAV ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 29 avenue de Messine - 75008 Paris
RCS Paris B 440 818 599

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
Exercice clos le 29 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et, d'autre part, soumettre à votre approbation la modification des Statuts.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Directeur Général

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux Administrateurs.

L'exercice clos le 29 septembre 2023 fait ressortir un résultat de 13.742,84 €.

Les sommes distribuables de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	13 742,84
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	13 742,84

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	298 727,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	298 727,87

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	29/09/2023
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	13 742,84
Total	13 742,84

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	29/09/2023
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	298 727,87
Total	298 727,87

B/ Situation des mandats des administrateurs

Le mandat d'administrateur de la société Rothschild & Co Asset Management arrivera à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023.

Ainsi, nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de six ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse du mois de septembre 2029.

C/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le mode d'exercice de la Direction générale est la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courrier a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 10 novembre 2023.

Didier BOUVIGNIES

- *Président :*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
- *Président Directeur Général*
 - SICAV R-co Thematic 2026 HY
- *Directeur Général Délégué*
 - SICAV Masselia Investissements
 - SICAV Elan R-co
- *Associé-Gérant*
 - Rothschild&Co Asset Management
- *Administrateur*
 - SICAV Cap Business
 - SICAV R-co Thematic 2026 HY
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - AREAS
- *Représentant Permanent de Rothschild and Co Asset Management*
 - SICAV Elan R-co
 - SICAV GIP
 - SICAV R-co Target 2024 High Yield
 - SICAV 5M INVEST
 - SICAV Cygne Distinctif

Vincent GOUZON

- *Administrateur*
 - SICAV Essor Emerging Markets
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild&Co Asset Management, Administrateur SICAV Essor Japan Opportunities
 - Rothschild&Co Asset Management, Administrateur SICAV Essor USA Opportunities
- *Gérant*
 - SCI La Renaissance

Jean-Marc PICON

- *Président Directeur Général*
 - SICAV Essor Emerging Markets
- *Associé-Gérant*
 - Rothschild Martin Maurel (*jusqu'au 30 mars 2023 pour le mandat d'associé et jusqu'au 31 mars 2023 pour le mandat de Gérant*)
- *Associé*
 - RMM Partenaires (*jusqu'au 31 mars 2023*)
- *Administrateur*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - SICAV Essor Emerging Markets
 - IMAJE SANTE (Association)
 - SICAV HERA (Luxembourg)
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild Martin Maurel, Gérant de SCI Prado Marveyre
 - Rothschild Martin Maurel, Gérant de SCI du 20 rue Grignan
- *Gérant*
 - SC Chante Pinson

Etienne ROUZEAU

- *Directeur Général*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
- *Administrateur*
 - SICAV R-co Lux (Luxembourg)
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - SICAV Essor Usa Opportunities
 - SICAV InRIS plc (Irlande)
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild&Co Asset Management, Administrateur SICAV Essor Emerging Markets

Jean-Charles RICHIER

- *Président Directeur Général*
 - SICAV Essor USA Opportunities
- *Administrateur*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - SICAV Essor USA Opportunities

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 29 septembre 2023, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV Essor Japan Opportunities.

3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV Essor Japan Opportunities n'a pas, au cours de l'exercice clos le 29 septembre 2023, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention de mise à disposition des locaux	Essor Japan Opportunities / Rothschild & Co Asset Management	7/11/2017	Durée indéterminée
2	Convention de sous-délégation financière	Essor Japan Opportunities / Rothschild & Co Asset Management / QUAERO CAPITAL LLP	26/09/2011	Durée indéterminée
3	Convention de sous-délégation comptable	Essor Japan Opportunities / Rothschild & Co Asset Management / CACEIS FUND ADMINISTRATION	17/03/2015	Durée indéterminée
4	Convention dépositaire	Essor Japan Opportunities / CACEIS Bank	08/12/2016	Durée indéterminée

4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Non applicable.

5. Rémunérations des mandataires sociaux

Néant.

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution du portefeuille

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative est passée de 3.243,27 € au 30 septembre 2022 à 3.699,39 € au 29 septembre 2023 – soit une hausse de 14,06 % – et le montant de l'actif net de 28.411.800,93 € à 9.638.537,64 € pendant la même période.

Le nombre d'actions passe quant à lui de 8.760,218 à 2.605,437.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Compte tenu du fait qu'Essor Japan Opportunities est une SICAV de capitalisation, il n'y a pas eu de résultat distribué au cours de cet exercice.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices :

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIE S C EUR en EUR					
Actif net	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Nombre de titres	21 942,010	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437
Valeur liquidative unitaire	3 273,07	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-70,62	383,96	304,31	1,99	114,65
Capitalisation unitaire sur résultat	8,37	4,36	9,61	36,90	5,27

B/ Rappel de la classification, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la Sicav

➤ **Classification** : Actions internationales. La SICAV est exposée à hauteur de 90 % minimum au marché des actions internationales.

➤ **Objectif de gestion** :

L'objectif de la SICAV est de rechercher les opportunités que présente le marché japonais aussi bien dans les valeurs de petite, moyenne et grande capitalisation.

➤ **Indicateur de référence** :

La SICAV n'a pas un indicateur de référence à proprement parler. Elle peut investir dans des sociétés de toutes tailles (petite/micro, moyenne, grande capitalisation). Aussi, l'investisseur devra comparer le comportement d'Essor Japan Opportunities à celui des trois principaux indices représentatifs du marché japonais (Topix Total Return Index JPY, Tokyo Stock Exchange Second Section TOPIX et Nikkei JASDAQ).

L'indice Topix Total Return Index JPY (Topix) est un indice action calculé et publié par le Tokyo Stock Exchange. L'indice est composé de l'ensemble des actions japonaises cotées à la Première Section de la Bourse de Tokyo. Cet indice est calculé en JPY et dividendes bruts réinvestis.

L'indice Tokyo Stock Exchange Second Section TOPIX (TSE2) est un indice action calculé et publié par le Tokyo Stock Exchange. Cet indice libellé en JPY est composé de l'ensemble des actions japonaises cotées sur la seconde Section de la Bourse de Tokyo.

L'indice Nikkei Jasdaq est un indice action calculé et publié par le Nikkei.

Ils sont disponibles sur le site Internet www.bloomberg.com : code TPXDDVD Index pour le Topix, TPXDTSE2 Index pour le TSE2, et NKYJQ Index pour le Nikkei Jasdaq.

La performance de ces indicateurs inclut les dividendes détachés par les actions qui les composent.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, le Tokyo Stock Exchange, Inc. et le Nikkei Inc., administrateurs des indices évoqués ci-dessus, sont inscrits sur le registre des administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

➤ **Stratégie d'investissement :**

Le portefeuille sera exposé entre 90% et 100% de l'actif net aux marchés d'actions de sociétés japonaises de toutes capitalisations (y compris de petites/micro capitalisations). Les actions sont sélectionnées à partir d'analyses et de ratios financiers fondamentaux tels que l'activité de la société et ses perspectives, la solidité du bilan, les prévisions de bénéfices, la qualité des équipes dirigeantes et les ratios d'évaluation boursière.

Le processus de sélection d'actions en direct intégrera des critères d'exclusion en aval de l'analyse financière. Au-delà des exclusions des conventions d'Ottawa et d'Oslo relatives aux armements controversés qui s'imposent à l'ensemble des sociétés de gestion françaises, les sociétés qui ne respectent pas un certain nombre de principes seront exclues : exclusions de la Convention sur les armes biologiques et de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, et exclusion des sociétés dont 10% ou plus des revenus sont issus du tabac. De plus, la sélection des sociétés sera en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.

Il s'agit d'une gestion active, non indexée sur un indice de référence, de type "bottom-up", qui repose largement sur des contacts directs avec les sociétés.

Le risque de change en devises étrangères existe en permanence pour l'actionnaire investissant en euro, et peut atteindre jusqu'à 105% maximum de portefeuille.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du Règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0 % des investissements.

Les investissements de la SICAV suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b) Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

- *Actions* : 90-100% de l'actif net.

L'exposition aux actions japonaises est comprise entre 90% et 100% de l'actif net de la SICAV. Les choix sont effectués parmi les sociétés japonaises cotées, de toutes tailles : petite/micro, moyenne et grande capitalisation.

- *Obligations et titres de créances négociables* : 0-10% de l'actif net.

L'investissement ne portera que sur des produits de taux sans risque libellés en Yen japonais, l'idée étant soit d'atténuer une baisse des marchés d'actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent. Les investissements au travers de titres de créances, libellés en Yen japonais, à moyen ou long terme (diversification) seront choisis parmi les dettes publiques du Japon. Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières de toutes qualités de signature. En effet, le sous-délégué financier ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Le sous-délégué financier dispose, pour investir, d'outils spécifiques d'analyse crédit. Il a mis en place une analyse du risque de crédit approfondie, ainsi que les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas d'événement de nature à modifier le profil de rendement - risque d'un émetteur, afin de décider de céder ses titres ou de les conserver.

Les décisions sont prises de manière autonome par chaque gérant-analyste. En outre, le sous-délégué financier peut recourir à des sources d'analyses extérieures : sociétés de conseil indépendantes ou cabinet spécialisé en analyse crédit. Leurs conclusions peuvent venir corroborer ou nuancer celles des gérants-analystes de la société.

Toutefois, la référence à la notation d'un émetteur par une des principales agences de notation, peut être utilisée par la société de gestion pour informer ses clients dans un unique souci de simplification. Elle n'est en aucun cas un critère de prise de décision.

- *Parts ou actions d'OPCVM ou de FIA* : 0-10% de l'actif net.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, l'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou en parts ou actions de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

N.B. : L'OPCVM pourra notamment employer son actif dans des OPCVM ou FIA gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- *Utilisation des instruments dérivés* : Néant
- *Titres intégrant des dérivés* : Néant
- *Dépôts* : Néant
- *Emprunts d'espèces* :
L'OPCVM pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.
- *Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres* : Néant

C/ Commentaires de gestion

Revue des performances

Au cours de l'exercice clos en septembre 2023, la Sicav Essor Japan Opportunities a progressé de 14,06% contre 16,45% pour l'indice Topix Total Return (TR) en euros. Sur la même période, en yen, la Sicav a progressé de 27,13 % contre 29,80 % pour l'indice Topix Total Return (TR).

En avril 2023, Warren Buffett a annoncé qu'il augmenterait ses investissements en actions japonaises en raison de leurs faibles valorisations et de leurs excellentes perspectives, ce qui a déclenché chez les investisseurs étrangers une vague d'achats de 4,9 trillions de yens tout au long de l'été. Dans le même temps, la Bourse de Tokyo a annoncé son intention de demander aux sociétés cotées à la TSE Prime Section et dont les actions se négocient en dessous de leur valeur comptable (« *Book Value* ») de fournir des explications écrites sur leurs plans d'amélioration en faveur des actionnaires, conformément aux exigences de cotation de la Bourse et à la volonté du Japon d'améliorer les performances de ses sociétés en matière d'ESG.

Les secteurs qui ont surperformé au sein de la Sicav sont l'information et la communication, les appareils électriques et le commerce de gros, tandis que les secteurs qui ont sous-performé sont les services, le commerce de détail et l'immobilier. Les actions qui ont surperformé comprennent Guppy's Inc (5127 JP), un site de recrutement en ligne spécialisé dans le personnel médical, dentaire et infirmier, Toyota Tsusho Corp (8015 JP), la branche commerciale du groupe Toyota qui s'occupe de ses ventes d'automobiles dans les pays émergents, Sumitomo Mitsui Financial Group (8316 JP), l'une des principales banques japonaises, qui bénéficie de l'amélioration des marges et de la reprise des activités dans la région de Tokyo, Enplas Corp (6961 JP), une entreprise de plastiques techniques et de composants électroniques spécialisée dans les dispositifs de test de circuits intégrés, et Usen-Next Holdings Co. (9418 JP), un fournisseur spécialisé de musique et de contenu pour les restaurants et les détaillants, qui détient une part de marché importante au Japon. Les valeurs qui ont sous-performé sont Direct Marketing MiX Inc (7354 JP), un fournisseur de services commerciaux et de marketing, Hyuga Primary Care Co (7133 JP), un prestataire de services pharmaceutiques et de soins à domicile, Japan Hospice Holdings (7061 JP), un spécialiste des soins aux patients en phase terminale et de services infirmiers, Star Mica Holdings (2975 JP), un courtier en condominiums d'occasion, et Nidec Corp (6594 JP), un leader mondial des moteurs électriques qui se développe maintenant dans les moteurs de traction pour véhicules électriques.

Activité du portefeuille

À la fin du mois de septembre 2023, la Sicav détenait 44 actions, contre 45 l'année dernière.

Parmi les 10 principaux titres détenus au début de l'exercice, seul Komeda (3543 JP), une chaîne de cafés franchisée, est encore dans le top 10 à la fin de l'exercice. Cela reflète un changement dans le leadership du marché illustrant la perte de terrain des grands noms de plus forte capitalisation boursière tels que l'intégrateur de systèmes Fujitsu (6702 JP), le fabricant d'appareils photo et de photocopieurs Canon (7751 JP), et le fabricant de batteries pour véhicules

électriques et d'appareils électroménagers Panasonic (6752 JP) qui font partie des noms sur lesquels nous avons pris des bénéfices.

Parmi les principaux achats, citons Japan Hospice Holdings (7061 JP), citée précédemment ; JSB (3480 JP), une société immobilière spécialisée dans la location d'immeubles pour les étudiants. La société s'est séparée d'une activité à faible marge et se concentre sur son cœur de métier, avec des marges qui devraient s'améliorer à l'avenir ; et Entrust Inc (7191 JP), un fournisseur de garanties pour les propriétés locatives. L'entreprise se développe maintenant dans le domaine des garanties pour les services médicaux et de soins infirmiers.

Perspectives

Au cours de l'exercice, l'économie réelle et les marchés financiers ont subi d'importantes distorsions. Les mesures de relance sans précédent prises pendant la pandémie ont faussé l'économie réelle en raison de l'accélération des dépenses liées à la numérisation et aux capacités de travail à distance, ainsi que d'autre part des subventions importantes accordées pour renforcer les secteurs critiques et géopolitiquement stratégiques, tels que les semi-conducteurs. Cette situation a entraîné une demande supérieure à la normale, suivie d'une hausse des prix des produits de base.

Nous constatons déjà que ces différences commencent à se normaliser mais de manière inégale. Les ajustements de stocks de produits électroniques grand public tels que les smartphones et les PC prennent du temps car ils ont également été plus touchés par le ralentissement de l'économie chinoise, bien que nous voyions des signes d'une possible amélioration au cours de l'exercice 2024. La production automobile, en revanche, semble se redresser plus rapidement, en partie grâce à l'augmentation de la demande de véhicules électriques et à la vigueur persistante de la demande sur le marché américain. La reprise des visites touristiques entrantes, qui ont atteint plus de 80 % des niveaux d'avant la crise à la fin du mois de septembre, a également contribué à l'amélioration des secteurs connexes tels que l'hôtellerie, la restauration et les voyages, ainsi que des secteurs de la vente au détail tels que les grands magasins. Cette amélioration est principalement due aux visiteurs en provenance des États-Unis, d'Europe et d'Asie.

Dans ce contexte, nous pensons que les entreprises dont la gestion, les fondamentaux et l'innovation technologique sont solides offrent les meilleures opportunités d'investissement. Il s'agit notamment de sociétés qui proposent de nouvelles technologies et qui peuvent résoudre des problèmes sociaux et environnementaux, et qui, en fin de compte, fourniront les meilleurs rendements à long terme. Par exemple, nous avons choisi Enplas (6961 JP) qui peut potentiellement bénéficier des progrès de l'IA générative. Nous restons attachés à notre approche fondamentale *bottom-up* et sommes prudemment optimistes quant au retour en grâce des entreprises présentant ces caractéristiques, à mesure que les incertitudes liées aux récents événements macroéconomiques commenceront à se dissiper.

D/ Changements substantiels intervenus

- Au cours de l'exercice :
 - 19 juin 2023

Modification du processus de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats de la catégorie d'actions C EUR.

Centralisateur : Rothschild & CO Asset Management

Établissement en charge de la tenue du compte émission et de la centralisation des ordres de souscription/rachat, par délégation de la Société de gestion :

- CACEIS Bank : pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur au sein d'Euroclear :
- IZNES : pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES

- Post clôture :
 - 29 décembre 2023
 - Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachats (dit « gate »).
 - Mise à jour en conformité avec le Règlement ANC n° 2020-07 relatif au nouveau plan comptable.

E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Entrées

AICHI CORP	28 153,80 €
AIFUL CORP	82 588,38 €
DIRECT MARKETING	333 226,68 €
ENPLAS	227 966,99 €

Sorties

AICHI CORP	660 747,59 €
AIFUL CORP	585 324,18 €
ASAHIPEN CORP	75 537,03 €
CANON	1 004 430,99 €

F/ Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés et TRS

La SICAV n'a pas recours :

- à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension,
- aux instruments financiers dérivés,
- aux TRS.

G/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

H/ Règles d'investissements

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux OPCVM investissant moins de 10 % en OPCVM.

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires en vue d'obtenir le meilleur résultat possible

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com./fr/informations-reglementaires/>.

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations

- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/> .

C/ Politique ESG et Transition énergétique

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements de la SICAV suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives.

Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav

1. Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2. Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les

recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

Au cours de l'exercice, le délégataire de la gestion financière de votre SICAV a exercé ses droits de votes dans 100 % des cas (nombre d'AG votées / nombre d'AG pour lesquelles il avait le droit de vote). La proportion du nombre de résolutions votées « contre » ou « abstention » par rapport au nombre de résolutions votées s'élève quant à elle à 10 %.

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de Rothschild & Co Asset Management Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de Rothschild & Co Asset Management et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8^{ème}, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par Rothschild & Co Asset Management sont les suivants :

R & Co Asset Management Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,58</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,50</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP
Chiffres non audités par le Commissaire aux Comptes de la Sicav.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Nous soumettons à votre approbation les modifications statutaires suivantes :

- Article **8** « Emission, rachats des actions » en vue de la mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats (gate),
- Article **27** « Modalités d'affectation des sommes distribuables » en vue de mise en conformité avec le Règlement ANC n° 2020-07 relatif au nouveau plan comptable des OPC
- Articles **13** « Indivisibilité des actions », **17** « Réunions et délibérations du Conseil », **19** « Pouvoirs du conseil d'administration » et **21** « Allocations et rémunérations du Conseil (ou des Censeurs) » aux fins de leur mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le projet de résolutions, à caractère ordinaire et extraordinaire, qui vous est soumis reprend les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de nous accorder ainsi votre confiance.

Le Conseil d'Administration

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS
29/09/2023

Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Directeur Général

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 420 134,06	25 969 507,40
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	25 969 507,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 420 134,06	25 969 507,40
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	89 887,30	314 936,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	89 887,30	314 936,81
COMPTES FINANCIERS	143 622,66	2 171 652,48
Liquidités	143 622,66	2 171 652,48
TOTAL DE L'ACTIF	9 653 644,02	28 456 096,69

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 326 066,93	28 071 036,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	298 727,87	17 451,64
Résultat de l'exercice (a,b)	13 742,84	323 313,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 638 537,64	28 411 800,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	15 106,38	44 295,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 106,38	44 295,76
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 653 644,02	28 456 096,69

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 838,55	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	192 796,91	1 341 498,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	194 635,46	1 341 498,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 785,65	2 431,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 785,65	2 431,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	192 849,81	1 339 066,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	206 786,63	944 877,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-13 936,82	394 189,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 679,66	-70 875,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 742,84	323 313,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000011355 - Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,65 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	28 411 800,93	76 326 376,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	219 507,69	4 445 157,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 485 923,97	-39 717 601,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 592 373,25	9 042 748,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 271 732,91	-5 672 087,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-17 735,31	-34 950,33
Différences de change	-1 462 850,02	-3 746 942,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-332 915,20	-12 625 038,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 027 191,02	2 360 106,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 360 106,22	-14 985 144,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 936,82	394 189,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 638 537,64	28 411 800,93

(*) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

(**) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 622,66	1,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	143 622,66	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	97,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	89 887,30	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 040,62	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	26 941,50
	Coupons et dividendes en espèces	62 945,80
TOTAL DES CRÉANCES		89 887,30
DETTES		
	Frais de gestion fixe	15 106,38
TOTAL DES DETTES		15 106,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		74 780,92

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	60,140	219 507,69
Actions rachetées durant l'exercice	-6 214,921	-20 485 923,97
Solde net des souscriptions/rachats	-6 154,781	-20 266 416,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 605,437	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	206 786,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	13 742,84	323 313,10
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 742,84	323 313,10

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 742,84	323 313,10
Total	13 742,84	323 313,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	298 727,87	17 451,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	298 727,87	17 451,64

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	298 727,87	17 451,64
Total	298 727,87	17 451,64

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIE S C EUR en EUR					
Actif net	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Nombre de titres	21 942,010	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437
Valeur liquidative unitaire	3 273,07	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-70,62	383,96	304,31	1,99	114,65
Capitalisation unitaire sur résultat	8,37	4,36	9,61	36,90	5,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
CANON INC JPY50	JPY	5 500	125 363,56	1,30
DENSO CORP	JPY	18 000	273 254,93	2,84
ELEMATEC CORP	JPY	5 500	64 333,59	0,67
ENPLAS	JPY	4 000	264 795,14	2,75
ENTRUST INC	JPY	59 000	352 149,72	3,65
FANUC	JPY	8 000	196 914,52	2,05
FP PARTNER INC	JPY	13 000	287 272,38	2,98
FUJI ELECTRIC	JPY	4 600	196 203,84	2,04
FUJIFILM HOLDING	JPY	4 500	246 339,15	2,55
FUJITSU JPY50	JPY	800	89 023,77	0,92
GROWELL HOLDINGS	JPY	11 500	187 849,33	1,95
HYUGA PRIMARY CARE CO LTD	JPY	6 000	76 669,20	0,80
IDEC CORPORATION	JPY	11 000	206 423,87	2,14
INTERNET INITIATIVE JAPAN INC.	JPY	11 000	168 136,70	1,74
JAPAN HOSPICE HOLDINGS INC	JPY	21 000	335 660,09	3,48
JAPANIACE CO LTD	JPY	4 000	78 907,44	0,82
JSB CO LTD	JPY	8 500	288 062,72	2,99
KOMEDA HOLDING	JPY	20 500	375 885,18	3,90
KYOCERA CORP	JPY	3 000	143 911,23	1,49
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	8 700	208 203,72	2,16
MIMASU SEMICONDUCTOR INDUSTRY	JPY	8 000	140 667,68	1,46
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	17 500	204 587,13	2,12
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	27 000	170 030,35	1,77
NIDEC CORPORATION	JPY	3 000	131 468,13	1,36
NINTENDO CO LTD	JPY	2 500	98 476,23	1,02
NISHIMOTO CO LTD	JPY	8 000	245 068,29	2,54
OKAMURA	JPY	17 000	243 026,05	2,52
OSAKA ORGANIC CHEMICAL IND.	JPY	11 000	175 682,85	1,82
OTSUKA	JPY	7 000	280 247,85	2,90
PRESS KOGYO	JPY	47 000	204 748,36	2,12
ROLAND	JPY	7 500	194 423,37	2,01
SEIBU HOLDINGS INC	JPY	12 500	113 729,77	1,18
SHIFT INC	JPY	900	155 405,92	1,61
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	12 500	343 244,18	3,56
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	7 400	343 751,90	3,57
TAIKISHA JPY50	JPY	8 000	228 629,24	2,38
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 100	142 159,84	1,47
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	25 500	306 657,81	3,18
TOYOTA MOTOR	JPY	16 500	279 329,48	2,90
TOYO TANSO CO LTD	JPY	7 500	257 018,21	2,67
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	5 200	289 162,87	3,00
TRUSCO NAKAYAMA CORP.	JPY	17 000	263 340,92	2,74
TSUMURA	JPY	12 000	210 925,64	2,19
USEN-NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	232 991,91	2,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL JAPON			9 420 134,06	97,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 420 134,06	97,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées			9 420 134,06	97,73
Créances			89 887,30	0,94
Dettes			-15 106,38	-0,16
Comptes financiers			143 622,66	1,49
Actif net			9 638 537,64	100,00

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	EUR	2 605,437	3 699,39
---	------------	------------------	-----------------

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 SEPTEMBRE 2023

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 29, avenue de Messine

75008 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 SEPTEMBRE 2023

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement de la SICAV et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers détenus en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 13 novembre 2023
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCÉ

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 420 134,06	25 969 507,40
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	25 969 507,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 420 134,06	25 969 507,40
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	89 887,30	314 936,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	89 887,30	314 936,81
COMPTES FINANCIERS	143 622,66	2 171 652,48
Liquidités	143 622,66	2 171 652,48
TOTAL DE L'ACTIF	9 653 644,02	28 456 096,69

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 326 066,93	28 071 036,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	298 727,87	17 451,64
Résultat de l'exercice (a,b)	13 742,84	323 313,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 638 537,64	28 411 800,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	15 106,38	44 295,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 106,38	44 295,76
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 653 644,02	28 456 096,69

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 838,55	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	192 796,91	1 341 498,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	194 635,46	1 341 498,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 785,65	2 431,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 785,65	2 431,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	192 849,81	1 339 066,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	206 786,63	944 877,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-13 936,82	394 189,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 679,66	-70 875,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 742,84	323 313,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000011355 - Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,65 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	28 411 800,93	76 326 376,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	219 507,69	4 445 157,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 485 923,97	-39 717 601,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 592 373,25	9 042 748,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 271 732,91	-5 672 087,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-17 735,31	-34 950,33
Différences de change	-1 462 850,02	-3 746 942,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-332 915,20	-12 625 038,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 027 191,02	2 360 106,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 360 106,22	-14 985 144,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 936,82	394 189,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 638 537,64	28 411 800,93

(*) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

(**) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 622,66	1,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	143 622,66	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	97,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	89 887,30	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 040,62	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	26 941,50
	Coupons et dividendes en espèces	62 945,80
TOTAL DES CRÉANCES		89 887,30
DETTES		
	Frais de gestion fixe	15 106,38
TOTAL DES DETTES		15 106,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		74 780,92

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	60,140	219 507,69
Actions rachetées durant l'exercice	-6 214,921	-20 485 923,97
Solde net des souscriptions/rachats	-6 154,781	-20 266 416,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 605,437	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	206 786,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	13 742,84	323 313,10
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 742,84	323 313,10

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 742,84	323 313,10
Total	13 742,84	323 313,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	298 727,87	17 451,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	298 727,87	17 451,64

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	298 727,87	17 451,64
Total	298 727,87	17 451,64

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIE S C EUR en EUR					
Actif net	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Nombre de titres	21 942,010	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437
Valeur liquidative unitaire	3 273,07	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-70,62	383,96	304,31	1,99	114,65
Capitalisation unitaire sur résultat	8,37	4,36	9,61	36,90	5,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
CANON INC JPY50	JPY	5 500	125 363,56	1,30
DENSO CORP	JPY	18 000	273 254,93	2,84
ELEMATEC CORP	JPY	5 500	64 333,59	0,67
ENPLAS	JPY	4 000	264 795,14	2,75
ENTRUST INC	JPY	59 000	352 149,72	3,65
FANUC	JPY	8 000	196 914,52	2,05
FP PARTNER INC	JPY	13 000	287 272,38	2,98
FUJI ELECTRIC	JPY	4 600	196 203,84	2,04
FUJIFILM HOLDING	JPY	4 500	246 339,15	2,55
FUJITSU JPY50	JPY	800	89 023,77	0,92
GROWELL HOLDINGS	JPY	11 500	187 849,33	1,95
HYUGA PRIMARY CARE CO LTD	JPY	6 000	76 669,20	0,80
IDEC CORPORATION	JPY	11 000	206 423,87	2,14
INTERNET INITIATIVE JAPAN INC.	JPY	11 000	168 136,70	1,74
JAPAN HOSPICE HOLDINGS INC	JPY	21 000	335 660,09	3,48
JAPANIACE CO LTD	JPY	4 000	78 907,44	0,82
JSB CO LTD	JPY	8 500	288 062,72	2,99
KOMEDA HOLDING	JPY	20 500	375 885,18	3,90
KYOCERA CORP	JPY	3 000	143 911,23	1,49
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	8 700	208 203,72	2,16
MIMASU SEMICONDUCTOR INDUSTRY	JPY	8 000	140 667,68	1,46
MINITUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	17 500	204 587,13	2,12
MINITUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	27 000	170 030,35	1,77
NIDEC CORPORATION	JPY	3 000	131 468,13	1,36
NINTENDO CO LTD	JPY	2 500	98 476,23	1,02
NISHIMOTO CO LTD	JPY	8 000	245 068,29	2,54
OKAMURA	JPY	17 000	243 026,05	2,52
OSAKA ORGANIC CHEMICAL IND.	JPY	11 000	175 682,85	1,82
OTSUKA	JPY	7 000	280 247,85	2,90
PRESS KOGYO	JPY	47 000	204 748,36	2,12
ROLAND	JPY	7 500	194 423,37	2,01
SEIBU HOLDINGS INC	JPY	12 500	113 729,77	1,18
SHIFT INC	JPY	900	155 405,92	1,61
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	12 500	343 244,18	3,56
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	7 400	343 751,90	3,57
TAIKISHA JPY50	JPY	8 000	228 629,24	2,38
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 100	142 159,84	1,47
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	25 500	306 657,81	3,18
TOYOTA MOTOR	JPY	16 500	279 329,48	2,90
TOYO TANSO CO LTD	JPY	7 500	257 018,21	2,67
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	5 200	289 162,87	3,00
TRUSCO NAKAYAMA CORP.	JPY	17 000	263 340,92	2,74
TSUMURA	JPY	12 000	210 925,64	2,19
USEN-NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	232 991,91	2,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL JAPON			9 420 134,06	97,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 420 134,06	97,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées			9 420 134,06	97,73
Créances			89 887,30	0,94
Dettes			-15 106,38	-0,16
Comptes financiers			143 622,66	1,49
Actif net			9 638 537,64	100,00

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	EUR	2 605,437	3 699,39	
--	-----	-----------	----------	--